AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE : Marché public de services
Type de marché de services : 1

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Nom et adresse de l'organisme acheteur :
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie
Point de contact : Service des Ressources Naturelles, Mer et Paysages
Adresse : 10 boulevard du Général Vanier – CS 60040
Code postal : 14006 Ville : Caen Cedex
Téléphone : 0250018425
Courriel : srmp.dreal-bnormandie@developpement-durable.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur : http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE : Réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts sur les sites des stations d'hydrométrie de Basse-Normandie

Classification CPV
Objet principal : 45112700-2

Lieu d'exécution : Les sites d'implantation des stations d'hydrométrie réparties sur la Région Basse-Normandie.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :
La présente consultation porte notamment sur :
- du débroussaillage
- du désherbage et du démoussage d'escaliers ou de dalles béton
- de l'élagage
- du faucardage
- de l'enlèvement de gros embâcles

Caractéristiques particulières du marché : marché à bons de commande

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE :

Durée d'exécution du marché : 36 mois

Forme juridique : Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :
- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics (CMP). A cet effet, le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 disponibles sur le site :
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires
Le document (codifié M5) correspondant aux attestations des articles 43 et 44 du CMP peut remplacer par les formulaires DC1 et DC2

Capacités économique et financière – références requises :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Références professionnelles et capacités techniques – références requises :

A - Expérience :
La présentation d'une liste des travaux similaires en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Critère d'attribution	Pondération
Les performances en matière d'environnement appréciées au vu du mémoire justificatif et explicatif	40 %
Le critère prix sera apprécié au vu détail estimatif fourni à titre indicatif par le maître de l'ouvrage et valorisé par le candidat ;	60 %

PROCEDURES :

Type de procédure : procédure adaptée

Le représentant du pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec le ou les candidats ayant présenté des offres.

Date limite de réception des offres : 01/03/2013 à 16h00

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Référence PLACE attribuée par le pouvoir adjudicateur : DREALBN-SRMP-ENTRESPACESVERTS

Conditions d'obtention du dossier de consultation :
- Le dossier est à retirer auprès du représentant du pouvoir adjudicateur
- Les documents de la consultation et les renseignements supplémentaires pourront être obtenus par voie électronique sur la Plate-forme des Achats de l'Etat (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique : DREALBN-SRMP-ENTRESPACESVERTS, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Conditions de remise des offres :
- Le représentant du pouvoir adjudicateur retient la transmission par voie électronique. L'utilisation du support papier est autorisée également.
- Les dossiers des candidats transmis sur support papier le seront sous pli cacheté portant les mentions :
  " Réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts sur les sites des stations d'hydrométrie de Basse-Normandie "
  " ne pas ouvrir "
  Ils peuvent être envoyés ou remis contre récépissé à l'adresse suivante : DREAL de Basse-Normandie – Service des Ressources Naturelles, Mer et Paysages – 10 Boulevard du Général Vanier – CS 60040 14006 CAEN Cedex.

PROCEDURES DE RECOURS :
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Caen
Adresse : 3 rue Arthur-Leduc – BP 25086
Code postal : 14050 Ville : Caen Cedex 4
Téléphone : 02 31 70 72 72 Télécopieur : 02 31 52 42 17
Courriel : greffe.ta.caen@iuradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 du Code de la Justice Administratif) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de la Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché ;

DATE DE MISE EN LIGNE DU PRESENT AVIS : 11 janvier 2013